## news.belgium

02 sep 2005 -17:00

Appartient à Conseil des Ministres du 2 septembre 2005

## Avions AWACS

Le Conseil des Ministres a autorisé M. André Flahaut, Ministre de la Défense, à signer le troisème amendement à l'addendum au protocole d'accord multilatéral entre les Ministres de la Défense des pays de l'OTAN sur le programme E-3A de l'OTAN.

Le Conseil des Ministres a autorisé M. André Flahaut, Ministre de la Défense, à signer le troisème amendement à l'addendum au protocole d'accord multilatéral entre les Ministres de la Défense des pays de l'OTAN sur le programme E-3A de l'OTAN.

Le projet d'amendement au protocole d'accord décrit le programme pour la protection autonome de la flotte AWACS contre les menaces infrarouges (Infrared Counter Measures - IRCM). Il s'agit de l'adaptation d'un programme majeur de l'OTAN pour le système de surveillance aérienne de l'OTAN.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

